Trajectoire clinique des plaies

Provenance

- Cliniques externes et spécialisées
- Unités de soins
- Urgence
- Conseillère en soins des plaies
- Suivi post op 30 jours
- Centre de MDJ
- Demande externe pour plaie chirurgicale → La personne / secteur qui reçoit la demande doit faire signaler le coordonnateur de chirurgie (#2609)
- Demande externe pour plaie NON chirurgicale → La personne / secteur qui reçoit la demande doit faire signaler la conseillère en soins des plaies (#4073)

Note : Les cliniques externes peuvent envoyer des patients à la MDJ pour refaire leur pansement

Formulaire de demande #84-792-099

Compléter le formulaire MDJ et envoyer par courriel au Centre de médecine de jour*
(Le formulaire est disponible dans document clinique section ambulatoire)

Triage MDJ

Réception du formulaire par le Centre de médecine de jour

Triage par conseillère en soins des plaies
(en cas d'absence, le Centre de MDJ cédule les usagers avec le chirurgien selon les plages horaires disponibles)

Centre de MDJ appelle l'usager pour fixer un RV avec chirugien ou conseillère en soins des plaies (selon le cas)

Horaire clinique des plaies

Mardi : 8 RV avec chirurgien
Jeudi : 4 RV avec chirurgien et 4 RV avec conseillère en soins des plaies
(adaptation selon les besoins)

Clinique de plaie

Les laboratoires peuvent être fait à la MDJ. Le prescripteur est responsable de prendre connaissance des résultats de laboratoire.

La MDJ avisera le référent du plan de traitement pour initier la DSIE au besoin

Congé de l'usager

CC BY NC SA

2024-09-03 10:46 AM

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL